

Plan de prévention des risques

Côtière de l'Ain

Commune de Châtillon-la-Palud

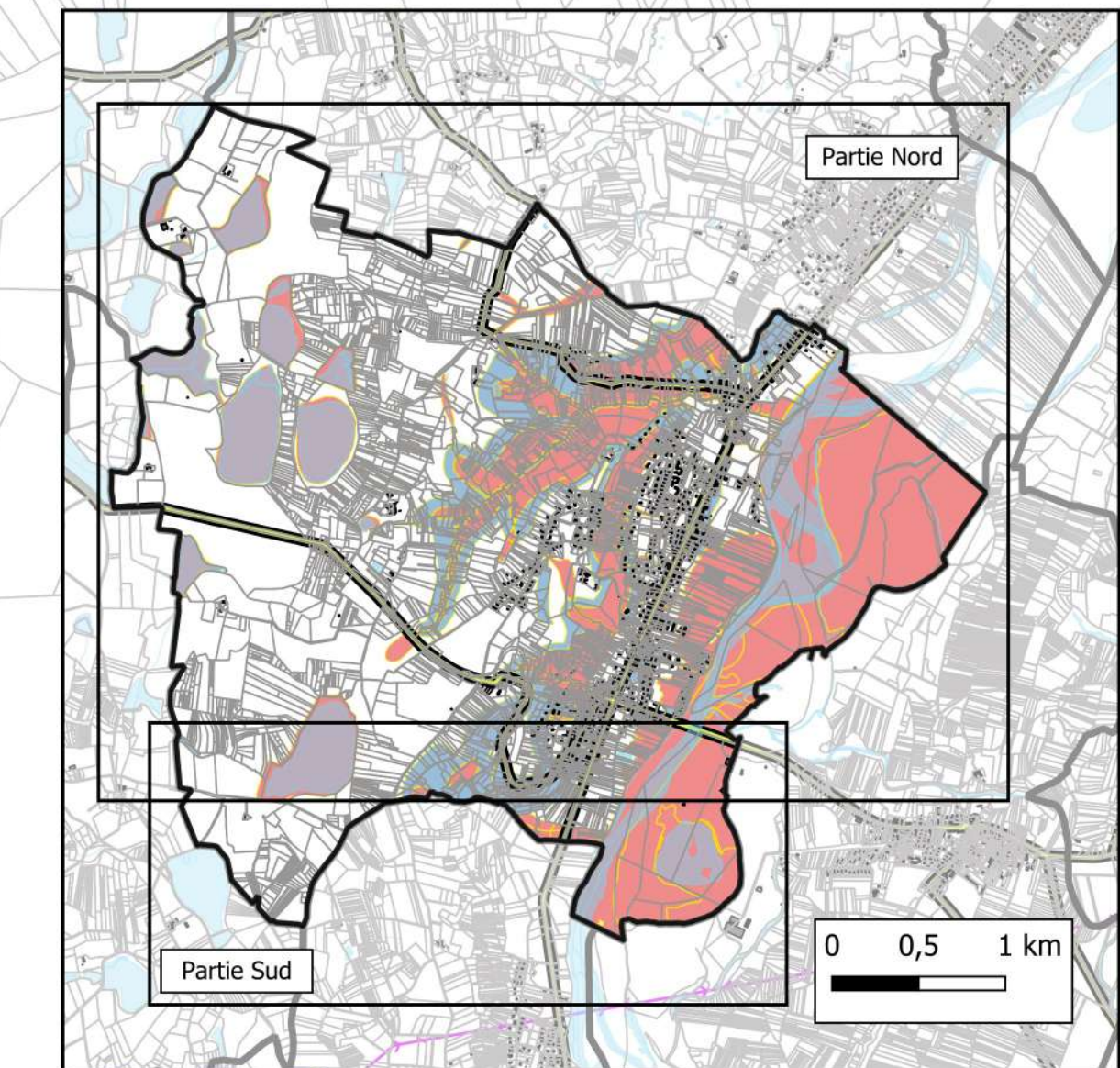
Plan de zonage Partie Nord

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le

Prescrit le 2 septembre 2024
Mis à l'enquête publique
Du 13 octobre 2025 au 20 novembre 2025
Approuvé le

Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Réalisation : DDT01 - SUR - PR - le 10 avril 2026
Sources : DDT01 - AgGéomatique
Fond cartographique : © IGN - BD Cartho - BD Topo - DGI 2024 - Georef ©

0 250 500 m
Échelle 1/5 000 (au format A0)



Légende	
Zonage réglementaire	
Rf - Zone rouge effondrement (inconstructible)	
Rg - Zone rouge glissement de terrain (inconstructible)	
Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)	
Rv - Zone rouge inondation de versant (inconstructible)	
Rn - Zone rouge remontée de nappe (inconstructible)	
Rt - Zone rouge crue torrentielle (inconstructible)	
Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)	
Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)	
Bi - Zone bleue inondation de versant (constructible sous condition)	
Bt - Zone bleue crue torrentielle (constructible sous condition)	
Bv - Zone bleue ruissellement sur versant (constructible sous condition)	
Fond de plan	
Parcelles	
Bâtiment dur	
Bâtiment léger	
Limite de commune	
Infrastructures	
Route départementale	
Voies ferrées	
Lignes électriques	
Surfaces en eau	
Isocote (mNGF)	